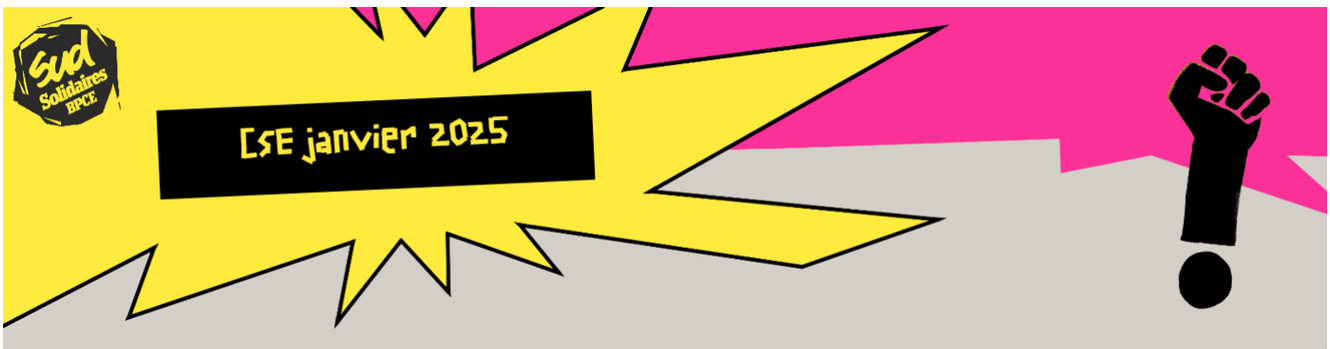

Bilan trimestriel de l'emploi
Entrées : 288
Sorties : 237
Les embauches dépassent les départs, et ***Sud*** salue cette évolution. Espérons que cette tendance se maintienne, car le renforcement des effectifs allège la charge de travail écrasante des salariés de la CEHDF, même si des progrès restent encore à faire.

Portefeuille – Service des personnes protégées

Chaque portefeuille gère en moyenne 4 000 relations, ce qui est bien trop élevé. La direction doit prendre en compte cette situation et s'engager à trouver une solution, car il en va de la santé des salariés, c'est la responsabilité de la direction.

Fonctionnalité d'enregistrement des conversations pour le département associations de proximité

Nous avons bien écouté la direction lors de la réunion du CSE, qui nous a assuré que ce dispositif visait à protéger les salariés des clients. Toutefois, nous n'avons pas pu nous empêcher de soulever une inquiétude concernant la possibilité que ces enregistrements puissent être utilisés pour étayer un dossier disciplinaire contre un salarié. ***Sud*** restera vigilent sur ce dernier point.

LES INCIVILITÉS RESTENT IMPORTANTES

Les incivilités restent élevées en 2024, avec une augmentation des incivilités de degré 3, ce qui est d'autant plus préoccupant en raison de l'aggravation du ressenti émotionnel exprimé par les collègues.
Le refus d'opérations au guichet demeure l'un des principaux facteurs de mécontentement générant ces incivilités, un problème qui semble directement lié à l'organisation générale de l'activité par l'entreprise.
Mais que fait la police… euh, la direction ?

Recommandation de *Sud* à la direction pour réduire les incivilités durant la période estivale :
Nous recommandons de supprimer les campagnes commerciales durant l'été. Cette période de sous-effectif ne s'accompagne plus d'une baisse d'activité des clients, contrairement aux années précédentes.
Ces campagnes ajoutent une pression supplémentaire sur les collègues et peuvent aggraver les incivilités, déjà en hausse à cette période. Leur suppression contribuerait à améliorer les conditions de travail et à réduire les tensions en agence.

Avis favorable de Sud sur le plan de développement des compétences

Ce projet s'inscrit dans la continuité du plan 2024, visant à accélérer le développement des métiers spécialisés, notamment en santé et en secteur professionnel.
Les budgets alloués, en hausse par rapport à 2024, restent significatifs. **Espérons que les salaires suivent enfin la même courbe que celle de la montée en compétences…** Nous sommes de grands rêveurs à ***Sud***… On peut le souhaiter aux salariés, histoire de commencer l'année sur une note d'optimisme après l'échec des NAO nationales ! Après tout, qui sait ? Peut-être qu'un miracle est au programme de cette nouvelle année 2025 !

Organisation de l'ETTI

La réorganisation proposée par la direction n'a pas permis d'améliorer la situation des salariés du service des personnes protégées. **Nous déplorons l'absence de mesures concrètes pour alléger leur charge de travail et répondre aux difficultés persistantes.**
Le syndicat ***Sud*** a émis un avis négatif afin d'alerter la direction sur l'urgence d'améliorer les conditions de travail.